

VOUS PRENDREZ BIEN UN PEU DE SYNERGIE ?

JOURNÉE RÉGIONALE HANDICAP PSYCHIQUE



INITIATIVES ET ENJEUX DES COOPÉRATIONS EN SANTÉ MENTALE

Le Crehpsy Hauts-de-France a réuni, le 12 décembre dernier, près de 190 participants pour une journée régionale placée sous le signe de la rencontre et des échanges autour d'initiatives de coopérations dans le champ du handicap psychique.

Organisé au quai de l'innovation à Amiens, ce temps fort a rassemblé de nombreux acteurs autour d'une problématique commune : « comment une meilleure collaboration entre les professionnels du secteur sanitaire, médico-social et social, familles et les personnes concernées peut faciliter le parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique ? »

MATINÉE

La matinée, fut introduite par **Valérie Paparelle**, directrice générale de La Nouvelle Forge et secrétaire générale Santé Mentale France. L'occasion de redéfinir les termes de coordination, coopération, collaboration et de poser les bases d'une bonne synergie entre les acteurs.

Des témoignages d'usagers, de familles et de professionnels de toute la région sont venus compléter cet apport théorique autour d'une table ronde.

Un film réalisé en région par **Sébastien Catteau** a permis d'entendre plusieurs acteurs sur cette thématique.



APRÈS-MIDI

L'après-midi, cinq ateliers ont été organisés. Chacun d'eux a pu présenter un exemple concret de dynamique partenariale dans chacun des départements de la région. Des professionnels du champ sanitaire, médico-social et social, des familles et des personnes concernées ont pu témoigner de l'intérêt d'une collaboration effective entre eux dans le territoire : difficultés levées, axes de travail contractualisés, confiance accordée, écoute active des besoins des personnes, acceptation et reconnaissance des compétences des uns et des autres, vision partagée d'un projet au service du parcours de vie des personnes... sont des éléments qui ont pu être partagés et débattus.





CLÔTURE

Jean-Yves Barreyre a conclu cette journée. Président du conseil scientifique de Santé Mentale France et sociologue, il est revenu sur la définition de la synergie qui relève d'une coopération active et non d'une simple coordination des ressources et compétences des professionnels. La synergie renvoie à une coordination créatrice. Jean-Yves Barreyre a montré comment les professionnels travaillant auprès des personnes en situation de vulnérabilité ont opéré un processus de rapprochement et de coordination soutenu par les politiques de santé¹. Face à la multiplicité des problématiques dans les situations de vulnérabilité, chacun est « nécessaire et insuffisant ».²

Il en est ainsi dans le champ de la santé mentale et du handicap psychique : la coopération de tous est nécessaire pour résoudre une question collective qui concerne à la fois les parties prenantes mais aussi chaque citoyen. La construction des Programmes Territoriaux de Santé Mentale, la formation aux premiers secours en santé mentale seront des « possibles » pour favoriser ces synergies. Des travaux de recherche nationale sur le handicap psychique associant chercheurs, professionnels, personnes et aidants proches ou familiaux pourront aussi favoriser l'émergence d'une synergie-coopération, voire d'une nouvelle solidarité.

- 1 La feuille de route Santé mentale du 28 juin 2018 préconise « la mise en œuvre d'interventions adaptées et coordonnées permettant de construire, dans le respect des compétences de chacun, des réponses individualisées, fondées sur les besoins et aspirations des personnes et de leurs aidants »
- 2 Barreyre Jean-Yves, Eloge de l'insuffisance. Les Configurations sociales de vulnérabilité, Erès, Paris, 2014.



Les vidéos de la journée (interviews, capsules présentant les dispositifs mentionnés lors des ateliers) sont disponibles sur la **chaîne Youtube** du Crehpsy HDF.

NOTIONS CLÉS

187

participants

34

intervenants

5

ateliers

8

stands